



Contexte

Objet : Solidarité envers les agents de collecte et informations sur le service déchets pendant la pandémie

Période : avril 2020

Cible : Tous les usagers volontaires du Smictom

Documents Annexes



Contact

Emilie Piersiela

e.piersiela@smictom-paysdevilaine.fr

06 24 59 09 46

Smictom des Pays de
Vilaine
Maison
Communautaire de
Pipriac

36 rue de l'avenir
35 550 PIPRIAC

COMMUNIQUÉ

Depuis quelques jours, des messages de sympathie et des dessins fleurissent sur les poubelles. L'initiative citoyenne, lancée sur les réseaux sociaux, est reprise un peu partout en France. Les agents de collecte de la société COVED qui font le ramassage des déchets pour le compte du Smictom, sont chaque jour au travail, pour permettre la salubrité publique de notre territoire. Pour réaliser leur mission, ils se mettent en danger face à la pandémie. N'hésitez pas, par un mot de remerciement ou par un dessin à encourager les agents.

Un concours de dessin organisé par le Smictom

L'équipe du Smictom se joint à cette initiative et remercie chaleureusement les agents de la société COVED pour leur professionnalisme et leur engagement à assurer le service de collecte-en-porte à porte pendant cette période exceptionnelle et inédite. Ainsi, **pour continuer d'encourager nos collaborateurs, un concours de dessin est lancé aux enfants (et aux adultes) habitant sur le Smictom.** Les lauréats recevront une petite surprise en échange de leur chef d'œuvre.

Comment faire pour participer au concours :

- 1 : je fais un dessin
- 2 : je prends mon dessin en photo et je l'envoie à l'adresse ci-dessous
- 3 : je scotche mon dessin original sur l'un des bacs (pour des raisons de sécurité celui-ci ne sera pas retiré du bac).

Tous les dessins seront rassemblés dans un recueil et transmis à l'équipe de Coved à l'issue du confinement. **Vous pouvez envoyer votre production à smictompaysdevilaine@gmail.com avant le 30 avril.** N'oubliez pas de préciser votre nom, votre âge et votre adresse.

Si vous ne souhaitez pas participer au concours, faites quand même un dessin que vous collerez sur votre bac, pour remercier les agents qui travaillent dans cette période si particulière.

Des règles simples à bien respecter

Pour le moment, la collecte en porte-à-porte est assurée comme d'habitude, mais il est possible que le camion passe à un autre moment de la journée. Nous vous rappelons donc que vos bacs doivent être présentés la veille au soir de la collecte, les poignées tournées vers la route. Une réorganisation des collectes n'est pas à exclure dans les semaines à venir en fonction de l'évolution de la pandémie. L'information de la situation est mise à jour régulièrement sur le site internet du Smictom www.smictom-paysdevilaine.fr.

Pour aider les agents de collecte dans leur mission, nous vous remercions également de respecter les consignes suivantes : vos mouchoirs à usage unique et autres textiles sanitaires ainsi que les masques chirurgicaux utilisés pour votre protection individuelle **ne doivent pas être déposés dans votre bac biodéchets.** Il est recommandé que ces déchets soient enfermés **dans un sac en plastique et jetés avec les déchets résiduels (bac à couvercle gris) eux-mêmes placés dans un sac bien fermé.** Les emballages, quant à eux, doivent être jetés en vrac dans le bac à couvercle jaune (ou vert).

Les déchèteries fermées jusqu'à nouvel ordre

Les 7 déchèteries et la plate-forme d'apport de végétaux du Petit-Fougeray sont fermées depuis le début du confinement jusqu'à nouvel ordre. Avec l'arrivée du printemps, vous avez peut-être entrepris un nettoyage de vos espaces verts. Des conseils de recyclage de vos végétaux directement au jardin sont à votre disposition sur le site du Smictom. De même, les permanences de distribution des cartes d'accès sont suspendues. Vous pouvez faire votre demande de carte en remplissant le formulaire en ligne depuis le site internet du Smictom.